



BULLETIN MUNICIPAL



ÉDITORIAL de Monsieur le Maire

Comme vous pouvez le constater, le bulletin municipal que vous avez entre les mains a fait peau neuve. En effet, il sera désormais présenté sous la forme d'un cahier, et non plus de vulgaires feuilles agrafées dans un coin !

Nous espérons ainsi vous en rendre la lecture plus facile et agréable.

Quant à son contenu, il continuera à vous informer des petites et grandes nouvelles qui font la vie de notre commune.

Vous y trouverez notamment l'état de nos travaux en cours (bibliothèque, station d'épuration, déchèterie, columbarium, réfection de la voirie communale, etc.) qui témoignent, qu'à mi-mandat, nous tenons les engagements pris en 2008 et ceci dans le cadre de

financements maîtrisés. Cette année encore, sur ma proposition, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux de la taxe d'habitation et des taxes des propriétés bâties et non bâties.

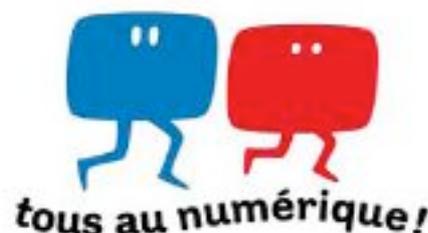
Dans un contexte économique encore difficile, nous voulons contribuer, même modestement, à préserver le pouvoir d'achat des Tourrettois.

Ceci étant, souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants dans le village; le secrétariat de mairie leur est ouvert pour toutes démarches administratives et le Maire est à leur disposition sur simple rendez-vous.

En attendant bonne lecture à tous.

Jean-Pierre LAVAL
Maire

le 15 juin, passage à la TNT



Dans notre région, la date du 15 juin 2011 marquera le passage à la télévision tout numérique. C'est l'arrêt du signal analogique hertzien et son remplacement par un signal numérique hertzien.

La télé numérique, c'est jusqu'à 19 chaînes nationales gratuites. Pour y accéder, les foyers doivent s'équiper en conséquence: le plus souvent, un simple adaptateur numérique branché sur le poste de télévision suffit. Il n'est pas nécessaire de changer son téléviseur pour passer à la télé tout numérique.

Il n'est pas nécessaire d'enlever son antenne râteau: avec les chaînes de la TNT gratuite, la télévision numérique passe aussi par l'antenne râteau. Il suffit d'avoir une

prise Pêritel sur son poste de télévision pour pouvoir brancher un adaptateur TNT. Par ailleurs, tous les postes achetés après mars 2008 sont équipés d'un adaptateur TNT intégré. En mai, sera distribué dans votre boîte aux lettres un guide complet à lire et à conserver précieusement.

En cas de nécessité, choisissez un professionnel agréé, qui a signé la charte de confiance « Tous

au numérique ». Il s'engage à vous guider et à vous proposer des prestations de qualité au prix du marché. Les coordonnées des professionnels agréés sont disponibles sur www.tousaunumerique.fr ou au 0970 818 818. (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21h) Des aides ont été mises en place pour passer à la télé tout numérique, attribuées sous certaines conditions :

- des aides financières pour l'achat, l'adaptation ou l'installation d'une réception numérique dans votre résidence principale.
- une assistance technique pour la mise en service de votre poste principal et/ou la recherche et la mémorisation des chaînes. Cette aide gratuite à domicile est réservée aux foyers dont les membres ont 70 ans ou plus et /ou souffrant d'un handicap supérieur à 80 %.

Pour plus d'informations sur ces aides: 0970 818 818 ou télécharger le formulaire sur www.tousaunumerique.fr



1 - : Construction d'un bâtiment comprenant une bibliothèque municipale et une salle associative ainsi que des locaux de stockage - Attribution partielle des lots du marché suite à consultation

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

A l'unanimité des membres présents et représentés, d'attribuer les lots n° 01 (VRD - Démolitions), n° 05 (Etanchéités), n° 06 (Menuiseries extérieures), n° 07 (Menuiseries intérieures, n° 08 (Sols collés - Carrelages), n° 11 (Chauffage - Ventilation - Plomberie - Sanitaires).

A l'unanimité des membres présents et représentés, de déclarer infructueux les appels d'offres pour les Lots n°02, 03, 04, 09 et 10 et de procéder à une nouvelle consultation des entreprises ayant formulé une offre.

2 - Questions diverses :

- M. le Maire informe le Conseil de la signature d'une promesse de vente d'une parcelle de terrain de la ZAC de Belfont.

- M. le Maire signale que le transfert de la maîtrise d'ouvrage à la

communauté d'Agglomération, via le Syndicat du bas Roublon, concernant les travaux de réparation des dégâts d'orage de 2008 dans le lit du Blomard, risque de faire perdre le bénéfice d'une subvention, néanmoins aléatoire, du fait de son échéance en 2012. Ceci n'est pas de nature à modifier la décision du Conseil du 21 octobre 2010, et confirme ce transfert de compétence.

- M. le Maire accuse réception d'un courrier de la Communauté d'Agglomération Montélimar-Sésame donnant un accord de principe de la C.N.R. pour la construction de la future déchèterie sur le territoire de la commune de SAULCE et de la future station d'épuration sur la commune de LES TOURETTES, sous réserve de l'observation des mesures nécessaires à la prévention de nuisances olfactives.

- La C.N.R. a informé la Municipalité de son projet de construction d'une centrale de production d'électricité par panneaux photovoltaïques sur la commune, dans une zone située entre la société VALGRAIN et le poste de transformation électrique, sur une surface de 6 000 m².

Séance du 16 décembre 2010

1 - Construction d'un bâtiment comprenant une bibliothèque municipale et une salle associative ainsi que des locaux de stockage - Attribution des lots du marché suite à consultation

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : à l'unanimité des membres présents et représentés, d'attribuer les lots n° 02 (Gros Œuvre), n° 03 (Charpente Bois), n° 04 (Couverture Zinc) et n° 09 (Cloisons seiches - Peinture - Plafonds). A l'unanimité moins 2 abstentions des membres présents et représentés, d'attribuer le Lot n° 10 (Électricité)

2 - Construction d'un bâtiment comprenant une bibliothèque municipale et une salle associative ainsi que des locaux de stockage - Montant global du projet

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide : de valider le chiffrage du coût global du projet pour la construction d'un bâtiment comprenant une bibliothèque municipale et une salle associative ainsi que des locaux de stockage, de financer le projet pour 2011, de mandater M. Le Maire pour prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'exécution de la présente délibération

et notamment en utilisant les montants restant à réaliser sur le budget 2010, l'autofinancement dégagé lors de l'élaboration du budget 2011 et de compléter par la négociation de prêts à souscrire auprès d'établissements bancaires

3 - Construction d'un columbarium, d'un jardin du souvenir, d'un caveau provisoire et d'un ossuaire dans le cimetière communal

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide : la fourniture et la pose d'un ensemble en granit du Tarn comprenant un columbarium à 6 cases, un jardin du souvenir avec stèle, colonne du souvenir et espace de dispersion, la fourniture et la pose d'un caveau 3 places pour ossuaire et caveau provisoire avec habillage en granit du Tarn.

4 - Questions diverses :

- Monsieur Patrice GARNIER présente une synthèse des résultats du comptage effectué par la D.D.T. sur la R.D. 198, dite Avenue Saint Didier, du 8 au 14 juin 2010, dans les deux sens de circulation. Il en ressort une circulation totale sur la période de 4 347 véhicules dans le sens de la montée et 4 340 véhicules dans le sens de la descente, soit, respectivement 621 et 620 véhicules/jour en moyenne. La vitesse moyenne relevée est de 44 km/h dans le sens de la montée et de 49 km/h dans le sens de la descente. A noter que la plus haute vitesse enregistrée dépasse le seuil des 100 km/h.

Séance du 17 février 2011

1 - Approbation du Compte administratif M14 2010 et affectation des résultats

Le compte administratif présente un excédent important, signe de la bonne santé des finances communales; cet excédent sera reporté sur l'exercice 2011, partie sur la section fonctionnement, partie sur la section investissement. Le Conseil Municipal reconnaît la sincérité des restes à réaliser, valide les résultats du budget présenté, ainsi que les opérations de report sur le budget 2011.

2 - Régime indemnitaire applicable aux agents communaux

Décide d'instaurer un nouveau régime indemnitaire des agents territoriaux à compter du 1er mars 2011.

Cette délibération annule et remplace les délibérations antérieures relatives au régime indemnitaire des agents communaux.

3 - Construction d'un bâtiment comprenant une bibliothèque municipale et une salle d'animation ainsi que des locaux de stockage - Plan de financement - Contrat de prêt

Le Conseil Municipal décide de solliciter auprès d'un organisme bancaire, un prêt, sous réserve de la signature du contrat et du déblocage de la totalité des fonds au plus tard 2 mois à compter de l'acceptation de la proposition ; échéances de remboursement : annuelles et à taux fixe.

4 - Questions diverses**- Communauté d'Agglomération Montélimar-Sésame - Feuille de route pour le 1er trimestre 2011**

M. Le Maire commente la feuille de route de la Communauté d'Agglomération Montélimar-Sésame pour les différentes Commissions. Cette feuille de route définit pour chaque commission, d'une part le bilan du 2ème semestre 2010, et d'autre part, les objectifs de travail pour le 1er semestre 2011.

- Installation d'un cabinet infirmier sur La Commune

M. Le Maire informe le Conseil Municipal des démarches qu'il a effectuées pour favoriser l'installation d'un cabinet infirmier sur la commune. La demande s'est heurtée au refus de la Caisse d' Assurance Maladie, qui estime que la région de Montélimar est déjà sur-dotée en infirmiers,

Point des travaux sur la Commune

M. Le Maire annonce que l'élagage de la végétation le long des voies communales a été lancé. La nouvelle consultation pour la révision du PLU et de la ZPPAUP avec sa transformation en AVAP, a été lancée le 14/02/2011, elle durera jusqu'au 14/03/2011. La consultation pour le changement de la pompe à chaleur du CRA est terminée : 4 entreprises ont fait une proposition. Les offres doivent être dépouillées.

ASF a adressé une DICT à La Commune pour la construction d'un mur antibruit en rive droite le long de l'autoroute, entre le pont de l'avenue Saint-Didier et jusqu' après le pont sur le Blomard. Les travaux débuteront en septembre 2011.

Séance du 31 mars 2011

1 - FDAC - Travaux de voirie : Des travaux de voirie sont à prévoir pour l'entretien de la voirie communale ; ils concernent : la réfection du revêtement dégradé en certains endroits par les intempéries, notamment le gel, et la sécurisation du chemin communal n° 1 raviné par les eaux de ruissellement.

2 - Budget associatif 2011 : Le budget global des subventions aux associations voit une augmentation de 28,6 % par rapport à 2010.

3 - : Attribution de subvention au C.C.A.S. : Le montant de la subvention allouée est égal à celui de 2010, essentiellement pour pertes sur créances, secours d'urgence, bons alimentaires et cadeaux de fin d'année aux seniors.

4 - Taux d'imposition 2011 (part communale des impôts locaux : taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non-bâti) M. Le Maire souhaite qu'il n'y ait pas d'augmentation du taux des impôts locaux, et formule sa proposition de vote pour les trois taxes à taux constants par rapport à 2010, concernant la part communale des impôts locaux : taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non-bâti .

5 - : Institution d'une taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains devenus constructibles : Le Conseil Municipal, décide d'adopter l'institution, sur le territoire de La Commune, de la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles.

6 - Questions diverses : Point des travaux sur la Commune :

- Bibliothèque et salle associative : L'avancement des travaux suit son cours, malgré un retard d'environ 3 semaines sur le planning prévu.

- Révision P.L.U. et Z.P.P.A.U.P. : Une nouvelle consultation a été lancée, qui a vu le retour de 5 propositions, actuellement étudiées par la D.D.T. La Commission d'Appel d'offres (C.A.O.) doit se réunir le 14 avril afin de désigner le prestataire qui sera retenu.

- Remplacement de la Pompe à Chaleur du C.R.A. : Après consultation des entreprises, 4 offres ont été formulées. Compte tenu de la diversité des propositions reçues, il a été décidé une nouvelle consultation de ces entreprises, avec un cahier des charges plus précis.

Ouverture d'un restaurant : M. Alain ROQUE informe le Conseil de l'ouverture prochaine d'un restaurant, dans les locaux mitoyens de la supérette.

3 nouvelles activités dans le village

Sandrine GALLINICA est diplômée d'une Maîtrise de Psychologie (Master) de l'Université Lumière Lyon II et s'est formée à l'Analyse Transactionnelle (théories pour améliorer les relations humaines) et au Rebirth (Technique de Respiration Consciente).

Elle est psychothérapeute en libéral et consultante en ressources humaines depuis 2002. Elle vous

reçoit sur rendez-vous pour une thérapie en individuel ou en couple dans la copropriété LES LAVANDES B - Rue des Acacias.

Parallèlement, elle anime des conférences, des ateliers et des stages en groupe dans la région et autres départements.

Pour plus de renseignements ou prise de rendez-vous : S. GALLINICA Tél. : 04 75 51 72 71 ou 06 89 57 43 26



Ludivine JUNILHON, tourrettoise depuis 2008, vient de créer une nouvelle entreprise, consacrée au Services à la Personne.

Outre tous les travaux ménagers habituels tels que ménage, repassage, etc. Ludivine possède plusieurs qualifications: un CAP petite enfance lui permet d'apporter une aide aux devoirs et un CAP de secrétariat et bureautique de proposer une assistance administrative. Elle se propose donc de faire le ménage, repassage, collecte de linge, jardinage, bricolage, courses, soutien scolaire, garde et promenade d'animaux, vigilance à domicile, assistance administrative, garde d'enfants plus de 3 ans.

"CESU" et "CESU pré financé" accepté, TVA à taux réduit 5.5%. Crédit ou réduction d'impôt égale à 50% des dépenses.

Contact: Mme JUNILHON Ludivine - quartier Belfond

tél.: 06 85 51 76 79 - e-mail: ludivine.juni868@orange.fr



Figure bien connue des Tourrettois en sa qualité de Président du Comité des Fêtes, Pierre BRAYSSE vient d'ajouter une nouvelle corde à son arc : depuis quelques semaines il a créé sa propre entreprise à l'enseigne de: "ALLÔ PIERROT" au 06 49 43 13 95, dont la vocation est le dépannage électrique et l'installation multiservices aux entreprises et aux particuliers.

Pierre BRAYSSE intervient dans tous les domaines de l'électricité ou du dépannage d'urgence, notamment pour la pose de détecteurs de fumées, la mise aux normes des tableaux électriques, le dépannage informatique, la pose d'antennes (adaptation TNT), de paraboles, d'alarmes ou d'interphones. Il peut également assurer la livraison et l'installation de votre matériel électroménager. Un devis gratuit vous sera assuré sur simple demande.

Toute l'équipe municipale est heureuse de souhaiter bonne chance à ces trois nouveaux acteurs de la vie économique de notre commune.

Taille des haies débordantes

Dans notre village, quelques habitants négligent de tailler leurs haies en bordure de propriété. Certaines plantations débordent sur les trottoirs, voire même sur la chaussée...!

Afin de permettre la circulation piétonnière et améliorer la visibilité, et donc la sécurité pour les véhicules, la Municipalité demande aux propriétaires concernés (qui ont été identifiés) de procéder à l'élagage de la végétation débordante. A défaut, les services techniques municipaux seraient amenés à intervenir sans préavis, et aux frais des propriétaires.

Jeunes étrangers cherchent une famille d'accueil dans la Drôme

Des États-Unis, des Pays Bas, d'Australie, du Brésil ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI - (Centre d'Échanges Internationaux). Ils viennent passer une année scolaire, un semestre, quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Pour compléter cette expérience, l'idéal est de vivre en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Aussi, le CEI cherche-t-il des familles prêtes à accueillir un adolescent étranger. L'organisme aide ces jeunes dans leurs démarches (inscription scolaire) et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. "Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez vite la responsable locale de l'association : Anne Marie VIGNON - Responsable Centre d'Échanges Internationaux - Le Billard - 26290 LES GRANGES GONTARDES - Tel : 04 75 98 56 30 ou au 06 81 63 67 04

Ordures ménagères bientôt du nouveau !



Comme nous l'avons indiqué dans un précédent numéro du bulletin municipal, les conteneurs semi-enterrés de type MOLOK (photo ci-dessus) pour les ordures ménagères, les emballages et les papiers seront mis en place progressivement sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Montélimar Sésame à partir du 2ème trimestre 2011 et jusqu'en 2013. En ce qui concerne les Tourrettes, les équipements seront mis en place au 4ème trimestre 2012. (le choix ayant été fait par Montélimar-Sésame de commencer par le sud du territoire.)

Il est rappelé que les points de collecte des OM et des EM seront regroupés en 6 ou 7 endroits sur le village (excepté pour les "écarts" qui conserveront leurs bacs), ceci dans le but de réduire le coût de la collecte et les émissions de gaz à effet de serre, par la diminution du nombre de camions en circulation.

Avec la mise en service de la future déchèterie, à proximité du barrage, c'est l'ensemble de la collecte de nos déchets qui sera ainsi amélioré.

Construction de la bibliothèque et salle d'animations

Depuis le début du mois de février 2011, le dossier de construction d'un bâtiment comprenant une bibliothèque municipale et une salle d'animations, ainsi que des locaux de stockage, est entré dans sa phase visible sur le terrain situé derrière le CRA.

Vous trouverez ci-dessous les grandes étapes qui ont jalonné l'avancement de ce dossier :

- Le montant des subventions octroyées à La Commune par La Région (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Rhône-Alpes) et Le Conseil Général du Département, s'élève au total à 283 126,00 €. Elles correspondent à environ 33 % du coût total H.T. de la construction, de la maîtrise d'œuvre et de l'équipement de ces futurs bâtiments municipaux, aménagement des abords, de la voirie et des réseaux compris.

- L'ensemble du marché public pour la construction a été découpé en 11 lots : VRD démolitions, gros œuvre, charpente bois, couverture zinc, étanchéités, menuiseries extérieures serrurerie, menuiseries intérieures, sols collés carrelages, cloisons sèches peintures plafonds, électricité, chauffage ventilation plomberie sanitaires. La consultation des entreprises a été effectuée du 18/10/2010 au 13/12/2010. Validés par la Commission d'Appel d'Offres, et sur décision du Conseil Municipal, les 11 marchés publics ont été attribués pour un montant total HT. de 625 143. €.



- Les travaux pour l'enfouissement des réseaux ont commencé pendant la première semaine de février et l'ancien bâtiment des Services Techniques a été démolé à la mi-février. Ensuite, l'aménagement de la plate-forme a été effectué, avec la démolition des abords du CRA, le décaissement d'une partie du terrain de sport, le creusement pour les fondations du futur bâtiment...

- Actuellement, l'entreprise chargée du gros œuvre a coulé les fondations et commencé la construction des murs en béton.

- La construction devrait être terminée pour la fin de l'année 2011 et la réception devrait avoir lieu au début de 2012.

Avis de recensement Plan Communal de Sauvegarde

Conformément à la loi de modernisation de la Sécurité Civile, l'institution d'un plan communal de sauvegarde (PCS) devient un outil nécessaire aux Maires pour apporter une aide optimum aux citoyens en cas d'urgence. Aussi, dans ce contexte, nous demandons à **toute personne isolée, personne handicapée, personne dépourvue de moyen de locomotion, personne sous surveillance médicale ou bénéficiant de soins réguliers** de bien vouloir se faire connaître en Mairie pour être recensée.

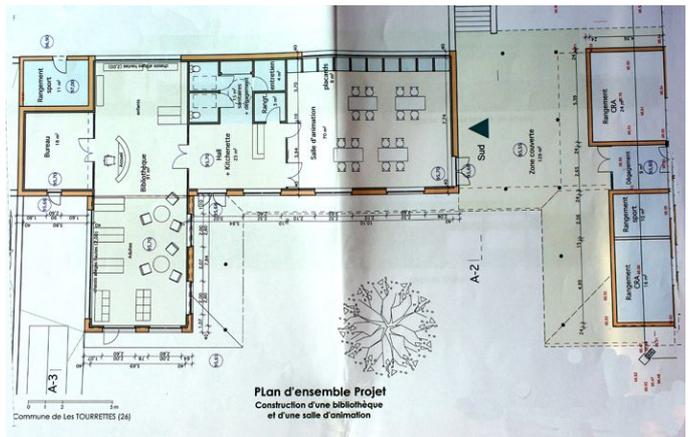
De même, toute personne physique ou morale souhaitant être identifiée comme "personne ressource" c'est à dire pouvant apporter en cas d'urgence une aide matérielle ou humaine, de bien vouloir se faire connaître auprès de nos services.



En parallèle à la construction, il restera à commander le mobilier de la bibliothèque et de la salle d'animations, ainsi que les matériels informatiques, commander et traiter le fonds documentaire d'ouvrages neufs, passer une convention avec la Médiathèque Départementale, pourvoir un demi-poste de bibliothécaire, mettre en place la nouvelle organisation pour la gestion de la bibliothèque, assurer la formation des bénévoles à l'utilisation du logiciel de gestion... et encore bien d'autres choses qui feront l'objet de prochains articles.

La construction de cet équipement, prévue dans le programme de l'équipe municipale actuelle, occupera une place très importante dans le cœur du village en dynamisant l'animation culturelle, en offrant de nouveaux locaux aux associations communales, en rationalisant le stockage des matériels contenus dans le CRA et en offrant d'autres solutions d'occupation et d'équipement des locaux libérés.

Le financement est principalement assuré par les subventions citées plus haut et par l'autofinancement dégagé par les saines finances communales.



Nouveaux aménagements au cimetière

La Commune a passé un marché public pour la construction d'un columbarium, d'un jardin du souvenir, d'un caveau communal et d'un ossuaire dans le cimetière communal. Avec l'évolution des pratiques d'inhumation et l'application de nouvelles réglementations dans ce domaine, ces nouveaux aménagements sont devenus indispensables. L'entreprise retenue par La Commune pour la fourniture des matériaux et la réalisation des travaux doit livrer ces équipements pour le début du mois de mai 2011.

Ça va bouger autour du barrage !

L'apparente tranquillité des berges du Rhône, troublée seulement par le passage de quelques pêcheurs à la ligne, va connaître ces prochains mois une intense activité. En effet, ce ne sont pas moins de deux des plus gros chantiers de la commune, qui vont voir le jour dans ce secteur. Après accord avec la C.N.R, propriétaire des terrains, c'est au sud du barrage que sera implantée la station d'épuration, qui jusqu'à ce jour, faisait défaut à notre commune.

Du côté Est du barrage, c'est l'emplacement de la future déchèterie qui a été choisi.

Si, à ce jour, il semble ne rien se passer sur le terrain, il n'en est pas de même dans les services de Montélimar Sésame, organisme porteur de ces deux projets, puisque le stade des études est très avancé, et les premiers financements, votés.

Dans quelques mois, les engins de travaux publics entreront en action, pour la phase visible du chantier, en attendant la livraison de ces deux équipements majeurs au cours de 2012/2013.

27 mai, FÊTE DES VOISINS

La 12^{ème} édition de la "FÊTE DES VOISINS" aura lieu le vendredi 27 mai prochain dans toute la France et permettra d'aller à la rencontre de ses voisins, de partager un moment de convivialité et de développer la solidarité de proximité.

Cette édition sera l'occasion pour les tourrettois de se réunir dans les différents quartiers, pour partager un casse croûte ou un apéritif dans la bonne humeur et établir ainsi des relations de bon voisinage.



A l'initiative de Lionel FARGIER, une nouvelle association est née : J.E.T. (Jet Energy Team) a pour but de promouvoir la pratique du jet-ski dans le département de la Drôme et de l'Ardèche. Son objectif étant de régulariser les jet-skis présents sur le Rhône, en leur expliquant les règles et lois qui doivent être appliquées sur le fleuve, et dans un futur proche, disposer d'un endroit au bord du Rhône avec mise à l'eau et ponton afin de pouvoir exercer une passion pour les uns, et une activité sportive pour les autres. Pour tous renseignements, Lionel FARGIER au 06.63.39.69.02 ou par mail: jet_energy_team@yahoo.fr ou sur le forum <http://jet-energy-team.forumgratuit.fr/>

PRÉCAUTIONS FACE AU RISQUE NUCLÉAIRE

La situation de plusieurs centrales nucléaires japonaises, mises à mal par des événements naturels (séismes violents et tsunamis), nous rappelle que cette industrie présente des risques, comme toute activité humaine. Il n'est pas question ici de participer à la polémique qui envahit les médias et le paysage politique, en particulier français, mais simplement de vous rappeler quelques consignes simples de protection. Notre village est situé dans le périmètre des 10 kilomètres de la centrale nucléaire de CRUAS-MEYSSE et pour cette raison, peut être concerné par un accident éventuel sur ce site nucléaire. En 2009, la municipalité a rédigé et distribué à tous les habitants de la commune un document intitulé "Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs - (DICRIM)". Ce document vise à vous informer sur tous les risques, y compris nucléaire, qui peuvent concerner notre commune et sur



la conduite à tenir en cas d'événement. Assurez-vous que vous êtes toujours en possession de ce document qui, le cas échéant, peut être retiré auprès du secrétariat de la Mairie. Par ailleurs, concernant le risque nucléaire spécifique, la dernière distribution de comprimés d'iode a été effectuée fin-2009.

Si vous êtes nouveaux habitants de la Commune depuis cette date et que vous n'en possédez donc pas, vous êtes invités à contacter le secrétariat de la Mairie; un document vous sera délivré pour aller les retirer dans une pharmacie proche. **Il est rappelé que les comprimés d'iode ne doivent être ingérés que sur consignes strictes des autorités préfectorale ou municipale.**

à conserver calendrier des manifestations printemps-été 2011

nom de la manifestation	date	lieu	organisateur	horaires	
Concours de boules	08/04/11	Parc du Blomard	Comité des Fêtes	19h/22h	
Vide greniers	10/04/11	Parc du Blomard	Comité des Fêtes	8h/18h	
Repas de l'Amitié	27/04/11	DIVAJEU	Club Primevères		
Randonnée Cycliste	01/05/11	départ et arrivée	Amicale Cycliste	7h 30	2 parcours (60 et 95 kms)
Concours de boules	06/05/11	Parc du Blomard	Comité des Fêtes	19h/22h	
Vide greniers	08/05/11	Parc du Blomard	Comité des Fêtes	8h/18h	
Ronde du Coq Vierge	21/05/11	C.R.A.	As.Sport. Saulce	9h/23h	voitures anciennes
Ronde du Coq Vierge	22/05/11	C.R.A.	As.Sport. Saulce	9h/13h	voitures anciennes
Concours de boules	10/06/11	Parc du Blomard	Comité des Fêtes	19h/22h	
Vide greniers	12/06/11	Parc du Blomard	Comité des Fêtes	8h/18h	
Kermesse de l'A.P.E.	18/06/11	Parc du Blomard	A.P.E.	8h/18h	
Concours boules/barbecue	25/06/11	Parc du Blomard	Club Primevères	14h	
Soirée familiale	01/07/11	Parc du Blomard	Comité des Fêtes	18h30/23h	Animation assurée par Guy
Concours de boules	02/07/11	Parc du Blomard	Comité des Fêtes	14h30	
Repas Champêtre	02/07/11	Parc du Blomard	Comité des Fêtes	20h30	
Animation Claude François	02/07/11	Parc du Blomard	Comité des Fêtes	19h30/00h	imitation par Youbicha
Randonnée pédestre	03/07/11	Parc du Blomard	Tourr. Détente	9h30/11h30	2€ avec collation
Expo voitures anciennes	03/07/11	Parc du Blomard	Comité des Fêtes	9h/18h	
Journée détente	06/07/11	à déterminer	Club Primevères		Voyage
Concert Sésame Festival	15/07/11	Parc du Blomard	Mairie + Sésame	20h30	Juan de Lérída (Flamenco) GRATUIT
Vide greniers	10/07/11	Parc du Blomard	Comité des Fêtes	8h/18h	
Voyage annuel	07/09/11	à déterminer	Club Primevères		Voyage
Concours de boules	12/08/11	Parc du Blomard	Comité des Fêtes	19h/22h	
Vide greniers	14/08/11	Parc du Blomard	Comité des Fêtes	8h/18h	
Concours de boules	09/09/11	Parc du Blomard	Comité des Fêtes	19h/22h	
Vide greniers	11/09/11	Parc du Blomard	Comité des Fêtes	8h/18h	
Concours de boules	07/10/11	Parc du Blomard	Comité des Fêtes	19h/22h	
Vide greniers	09/10/11	Parc du Blomard	Comité des Fêtes	8h/18h	
Concours belote + goûter	15/10/11	C.R.A.	Club Primevères	14h	

Informations utiles :

Services d'Urgence :

Pompiers : depuis un poste fixe : **18**
depuis un portable: **112**

SAMU: **15**

Police Secours : **17**

Gendarmerie Montélimar: 04 75 01 01 33

Centre Hospitalier de Montélimar: 04 75 53 40 00

Clinique Kennedy Montélimar: 04 75 00 35 00

Centre Anti-Poison - Lyon: 04 72 11 69 11

Centre des Grands Brûlés - Lyon: 04 78 61 88 88

Autres services:

Trésor Public (Sauzet) 04 75 46 73 27

Service des Eaux : (SDEI) Service clients: 0810 439 439
Urgences: 0810 739 739

EDF : Service clients : 0810 050 333
Dépannage : 0810 333 321

Bibliothèque Municipale: au C.R.A.
lundi 16h à 17h - mercredi 16h à 17h30 - Vendredi 18h à 19h

Déchèterie Intercommunale des Léonards - Montélimar Nord
lundi 14h à 19h
mardi, jeudi, vendredi, samedi 9h à 11h 45 et de 14h à 19h.

CCAS : Commission Communale d'Aide Sociale :
sur rendez-vous aux heures d'ouverture du Secrétariat de la Mairie

ÉTAT CIVIL

Naissances :

DAUBA Lana, née le 9 mars 2011 à Montélimar
SILVE Luca, né le 18 février 2011 à Montélimar
CLEMENT Lynel, né le 11 février 2011 à Guilherand
ANTERION Léonie, née le 3 février 2011 à Montélimar
MELOUKI Jibril, né le 28 janvier 2011 à Montélimar
GOUBI Safya, née le 25 janvier 2011 à Montélimar
VERILHAC Maxime, né le 22 janvier 2011 à Montélimar
LALANNE Kylian, né le 10 janvier 2011 à Montélimar
GIRAUD Liam, né le 28 décembre 2010 à Montélimar
BEDEJUS Evan, né le 22 décembre 2010 à Guilherand
CHAPUS Sarah, née le 28 décembre 2010 à Guilherand
BENOTHMANE Idriss, né le 29 novembre 2010 à Montélimar

Mariage:

BOUGUERRA Fouad et BOUZAIANE Saoussen, le 8 janvier

Décès :

PAPA Marcel	7 novembre 2010 - Montélimar
NOGUES née Martinez Maria	12 janvier 2011 - Les Tourrettes
LARVETTE Jean-Marie	23 mars 2011 - Montélimar

Qualité de l'eau



Le service " Environnement Santé" de l'Agence Régionale de Santé procède régulièrement au contrôle des eaux destinées à la consommation humaine.

Les résultats des analyses faites sur l'eau distribuée aux Tourrettois sont en tous points satisfaisants, en particulier par l'absence totale de résidus de pesticides, et d'un taux de chlore tout à fait normal. L'eau distribuée au robinet est donc de très bonne qualité. (référence de qualité: supérieure)

MAIRIE de LES TOURRETTES

secrétariat ouvert : lundi mardi jeudi de 8h à 12h.
le vendredi de 8h à 17h

Téléphone : 04 75 90 06 27 - 09 75 25 33 77

Télécopie : 04 75 90 07 03

Messagerie : mairie.les.tourrettes@wanadoo.fr

<http://www.lestourrettes.fr>

LE PERSONNEL COMMUNAL

Secrétariat :	I. LAVAL V. LUCAS
Services Techniques :	P. ARSAC F. CHEVALIER
Services Techniques écoles :	M. SIDOLLE C. VALLET
Atsem :	E. BANCEL V. DEGUILHEN

L' ÉCOLE : Tel : 04.75.90.09.36

M.L. GUERAIN :	Directrice
C. DENIS-OGIER	Professeur des écoles
S. VALLA	Professeur des écoles
N. CLUTIER	Professeur des écoles
I. JOUVE	Professeur des écoles
O. CHOULET	Professeur des écoles
D. GUERRERO	Professeur des écoles

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

P. MAROUX - Responsable bénévole 04 75 90 01 08

LES ASSOCIATIONS :

A.C.C.A.:	C. LABROSSE	04.75.51.81.59
Amicale Cycliste :	J. PIQ	04.75.90.05.09
Anciens combattants :	J.C. VEYREINC	04.75.90.06.84
A.P.E. :	T. ARN	06 60 98 52 73
Arts et Loisirs :	M. CHAMPEL	04.75.90.05.33
Comité des Fêtes	P. BRAYASSE	04 75 50 22 49
Primevère :	H. DRAY	04.75.90.05.62
Tourrettes Détente :	S. DETOEUF	06.24 72 38 47
Tourrettes Solidarité :	J. BUSQUET	04.75.90.08.38
Si TT Clean :	N. VALETTE	06 03 13 26 49
Yacht club :	C. PONSON	04 75 60 72 79
U.S. Blomard	M. CHEYNEL	06 12 74 27 81
Tennis Club des Tourrettes	F. BONNARD	04.75.90.19.43
Tourrettes Multihandicaps	G. SCHIANO di COLA	04.75.90.06.87
Wa-Jutsu Club	F. LEPAGE	09 50 51 14 09
Jet Energy Team	L. FARGIER	09 51 95 15 50